

Terme et condition en même temps

Par **Filioners**, le **15/02/2014** à **15:09**

Bonjour,

je me posais une petite question en cet après-midi [smile3]

En fait, je me demandais tout simplement si une obligation pouvait être assortie d'une condition et d'un terme en même temps. Par exemple, peut-on avoir l'achat d'une maison sous condition suspensive d'obtention d'un prêt, puis, au cas où la condition se réalise, sous terme suspensif de réitération par acte authentique ?

Merci d'avance,

cordialement.